

F2B - AUDIT BARON BOUDOUL

*SARL d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes*
27 rue l'Abbé Lemire - 59700 MARCQ EN BAROEUL
Tél. 03 20 06 03 40 - Fax 03 20 51 94 66
E-mail : f2baudit@nordnet.fr
RCS B 400.327.433

**Association
HANDYN'ACTION**

**1461, avenue du Cateau
Park Services
59400 CAMBRAI**

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

S.A.R.L F2B - Audit BARON BOUDOUL
Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
S.A.R.L au capital de 250.000 F
27, rue l'Abbé Lemire
59700 MARCQ EN BAROEUL

Tél. 03.20.06.03.40
E-Mail : secretariat@a2b-audit.fr

—
R.C.S. B 400.327.433.

HANDYN'ACTION

**1461, avenue du Cateau
Park Services
59400 CAMBRAI**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2012

HANDYN'ACTION

1461, avenue du Cateau
Park Services
59400 CAMBRAI

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012</p>
--

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « Handyn'action » ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1°) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2°) JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-09 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre association a renouvelé les fonds dédiés sur subvention de fonctionnement tels que décrits dans la note 2.2.4 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier l'information donnée.
- Conformément à la possibilité qui lui est offerte par l'article L.123-13 du code de commerce, l'association a choisi d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à ses engagements de retraite. Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à mesurer les hypothèses retenues et à apprécier la méthodologie appliquée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3°) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Marcq en Baroeul, le 29 mai 2013

S.A.R.L. F2B AUDIT BARON BOUDOUL



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Philippe Boudoul'.

Jean-Philippe BOUDOUL
Commissaire aux Comptes
Inscrit sur la liste de la Cour d'Appel de Douai

Bilan

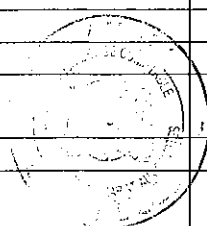
Association

Association Handyn'Action

Au : 31/12/2012

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2011		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
		Frais de recherche et développement					
		Concessions, logiciels et droits similaires	22 602	19 173	3 428	1 277	
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		Total	22 602	19 173	3 428	1 277	
		Immobilisations corporelles	Terrains				
			Constructions				
		Inst. techniques, mat.out.industriels					
		Autres immobilisations corporelles	218 747	119 144	99 602	134 810	
		Immobilisations grevées de droits					
		Immobilisations corporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		Total	218 747	119 144	99 602	134 810	
	Immobilisations financières (2)	Participations					
		Créances rattachées à des participations					
		Titres immob. activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	12 318		12 318	12 318	
		Total	12 318		12 318	12 318	
	Total	I	253 667	138 318	115 349	148 406	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements	1 826		1 826	1 520	
		En cours de productions biens et services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Total	1 826		1 826	1 520	
		Avces et acptes versés sur commandes					
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	12 926		12 926	46 232	
		Autres créances					
		Total	12 926		12 926	46 232	
	Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	100 196		100 196	705 496		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	761 274		761 274	152 256		
	Charges constatées d'avance (4)	9 168		9 168	11 749		
	Total	II	885 392		885 392	917 255	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
	Primes de remboursement des emprunts	IV					
	Ecart de conversion Actif	V					
	Total de l'actif (I+II+III+IV+V)		1 139 060	138 318	1 000 741	1 065 661	
Renvois	Engagements reçus	(1) Dont droit au bail					
		(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
		(3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle						
	Dons en nature restant à vendre						
	Autres						



Bilan

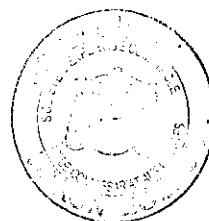
Association Handyn'Action

Au : 31/12/2012

EUR

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	7 622	7 622
	Écarts de réévaluation		
	Réserves	766 110	766 110
	Report à nouveau	(124 971)	(43 910)
	Résultat de l'exercice	(18 123)	(81 060)
Fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Écarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	5 785	11 785
	Provisions réglementées	71 481	71 481
	Droits des propriétaires (commodat)		
Total		707 905	732 028
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		40 000
	Provisions pour charges	22 882	21 600
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	29 820	29 820
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total		52 702	91 420
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	13	
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 759	32 967
	Dettes fiscales et sociales	175 440	175 821
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	85	2 977
	Instrument de trésorerie	22 834	30 446
Produits constatés d'avance			
Total		240 133	242 212
Ecart de conversion passif			
Total du passif		1 000 741	1 065 661
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	240 133	242 212
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs	13	
	(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

Comptabilité tenue en euros



Compte de résultat

Association Handyn'Action

Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue { Biens Services liés à des financements réglementaires Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	1 410 117	1 498 448
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	73 060	46 261
	Cotisations		
	Autres produits (1)	2 406	5
Total des produits d'exploitation	I 1 485 585	1 544 715	
Charges d'exploitation	Marchandises { Achats Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats Variation de stocks	26 517	24 449
	Autres achats et charges externes (2)	(305)	(709)
	Impôts, taxes et versements assimilés	305 375	292 060
	Salaires et traitements	90 764	110 819
	Charges sociales	726 881	814 279
	- sur immobilisations { amortissements provisions	287 744	318 058
	Dotations d'exploitation - sur actif circulant	44 389	38 614
	- pour risques et charges		
	Subventions accordées par l'association	1 282	1 458
	Autres charges	658	91
	Total des charges d'exploitation	II 1 483 308	1 599 120
Résultat d'exploitation	(I-II) 2 276	(54 405)	
Opérations financières	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	10 832	1 622
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	7 665	6 178
Total des produits financiers	V 18 498	7 800	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	13	
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI 13		
Résultat financier	(V-VI) 18 484	7 800	
Résultat courant avant impôt	(I-II+III-IV+V-VI) 20 761	(46 604)	
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédit-bail { mobilier immobilier	36 831	37 229	



Compte de résultat (suite)

Association Handyn'Action

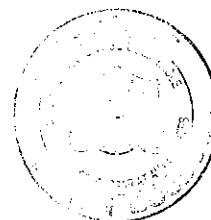
Période de l'exercice 01/01/2012 31/12/2012

Période de l'exercice précédent 01/01/2011 31/12/2011

EUR

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions	5 999	5 999
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	5 999	5 999
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions	42 724	38 196
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	42 724	38 196
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		(36 725)	(32 197)
	Participations des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X	2 160	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI		
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII		2 258
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	1 510 082	1 558 515
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	1 528 206	1 639 575
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	(18 123)	(81 060)
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Comptabilité tenue en euros



1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'association Handyn'action a réalisé un audit de certification Qualité ISO 9001.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

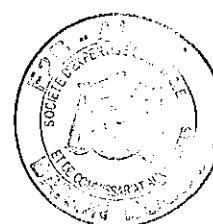
L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1 Principaux mouvements

- Investissements de l'exercice pour 4 784 €.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 an

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

Nature de l'immobilisation	Montants	
	Investissements directs	Crédit-Bail
Matériel de bureau et informatique	5 382	
Mobilier de bureau	1 166	
Total	6 548	

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations techniques	Linéaire	6 à 8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	8 ans

2.1.4.3 Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations matériel	Autres	Total
Valeur d'origine				146 342	146 342
Amortissements :					
Cumuls exercice antérieur				52 758	52 758
Dotation de l'exercice				28 978	28 978
TOTAL	-	-	-	81 736	81 736

2.1.5 Evaluation des stocks

Les stocks de fournitures de bureau sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût d'achat est composé du prix d'achat et des frais accessoires.



2.1.6 Créances

Créances(a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	12 926	12 926	
Charges constatées d'avance	9 168	9 168	
TOTAL	22 094	22 094	-
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

2.1.7 Produits à recevoir

• Fournisseurs – avoir à recevoir	400
• Remboursement formations	3 000
• Subventions	7 350

	10 750

2.1.8 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
Ecureuils	100 197	100 228	31	

2.1.9 Charges constatées d'avances

Les charges constatées d'avance à la clôture de l'exercice ne concernent que des charges d'exploitation.



2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 622,45			7 622,45
Valeur du patrimoine intégré				-
Fonds statutaires				-
Apports sans droit de reprise				-
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				-
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾	11 785,29		5 999,39	5 785,90
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				-
Réserves				-
Réserves indisponibles				-
Réserves statutaires ou contractuelles				-
Réserves réglementées				-
Autres réserves ⁽²⁾	766 110,44			766 110,44

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Reprise de la provision pour litige constituée pour couvrir les indemnités de sujétions spéciales dues par l'association à hauteur de 40 000 €.

Le montant utilisé de cette provision s'établit à 43 776 € sur l'exercice.



2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total ⁽¹⁾
I. D. R.	22 882		22 882
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

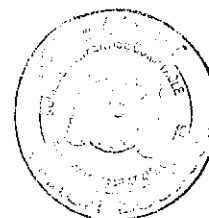
L'association n'applique pas de convention collective. L'indemnité de départ à la retraite a été calculée conformément aux règles de l'indemnité légale.

Le montant des droits acquis par les autres salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 22 882 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et de table de mortalité) d'un taux d'évolution des rémunérations de 1.5 % et d'une actualisation au taux de 2.5 %.

Aucune provision n'est constatée lorsque le salarié ne disposera pas de l'ancienneté requise (10 ans), au moment où il aura atteint l'âge légal, afin de prétendre à cette indemnité.

2.2.4 Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement

Les fonds d'un montant de 29.820 € sont dédiés à l'action future de recherche de développement et de nouveaux débouchés pour l'association (mise en place de nouvelles actions, de nouvelles activités...).



2.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 759	41 759		
Dettes fiscales et sociales	175 441	175 441		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	86	86		
Produits constatés d'avance	22 835	22 835		
TOTAL	240 134	240 134	-	-
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

(b) non compris avances et acomptes reçus sur commandes en cours

2.2.6 Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues pour un montant total de 18 308 €.
- Dettes fiscales et sociales pour un montant de 120 979 €.



3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Subventions	1 410 118
Reprise sur provisions	40 000
Transfert de charges	33 061
Autres produits	2 406
Total	1 485 585

Les subventions "Agefiph" se décomposent par type de financeurs de la façon suivante :

• Agefiph :	837.500 €
• FIPHFP :	207.958 €
• Pôle emploi :	359.590 €
• Parcours H :	-14.500 €
Total	1.390.548 €

3.2 Ventilation de l'effectif moyen

Catégories	Personnel salarie	Personnel mis à disposition
Employés	33	
Cadres	2	
TOTAL	35	



4 Autres informations

4.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas fournie car elle aboutirait à communiquer des rémunérations individuelles.

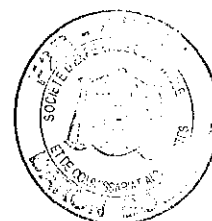
4.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires versés aux commissaires aux comptes :

	CAC 1
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5 023
Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	
Honoraires totaux	5 023

4.3 Informations concernant le Droit Individuel à la Formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	388
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	2 304



4.4 Engagements hors bilan

4.4.1 Crédit bail

	Terrains	Constructions	Installations matériel et outillage	Autres	Total
<i>Valeur d'origine</i>				146 342	146 342
<i>Amortissements</i>					
- cumuls exercices antérieurs				52 758	52 758
- dotation de l'exercice				28 978	28 978
<i>sous-total</i>				81 736	81 736
<i>Redevances payées</i>					
- cumuls exercices antérieurs				96 005	96 005
- exercice				35 618	35 618
<i>sous-total</i>				131 623	131 623
<i>Redevances restant à payer</i>					
- à un an au plus				27 936	27 936
- à cinq ans au plus				39 621	39 621
- à plus de cinq ans					
<i>sous-total</i>				67 557	67 557
<i>Valeur résiduelle</i>					
- à un an au plus					
- à plus d'1 an et 5 ans au plus				1 522	1 522
- à plus de cinq ans					
<i>sous-total</i>				1 522	1 522
Montant pris en charge dans l'exercice				35 618	35 618



S.A.R.L F2B - Audit BARON BOUDOUL

Société de Commissariat aux Comptes
S A R.L au capital de 250 000. F
27 rue l'abbé Lemire
59700 Marcq en Baroeul

Tél. 03.20.06.03.40
E-Mail : secretariat@a2b-audit.fr

—
R.C.S. B 400.327.433.

HANDYN'ACTION
1461, avenue du Cateau
Park Services
59400 CAMBRAI

RAPPORT SPECIAL

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DECEMBRE 2012

HANDYNACTION
1461, avenue du Cateau
Park Services
59400 CAMBRAI

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.



Fait à Marcq en Baroeul, le 29 mai 2013

Le commissaire aux comptes
S.A.R.L F2B AUDIT BARON BOUDOUL

J.P. BOUDOUL
Commissaire aux Comptes